



CRÉATION D'ENTREPRISE

« 5 jours pour entreprendre » Identifier les points-clés d'une création d'entreprise réussie

Cette formation donne accès à la certification « Création entreprise : identifier les points-clés pour un projet réussi » (jusqu'au 10 novembre 2023)*

Vous voulez lancer votre entreprise dans un avenir proche ? Mais, avant, vous voulez identifier toutes les facettes d'un projet entrepreneurial pour décider en connaissance de cause ? Vous voulez vous assurer de construire chaque étape dans les règles de l'art ? Vous voulez échanger avec d'autres entrepreneurs ? Cette formation est pour vous.



Cible

Toute personne ayant envie de créer une entreprise.



Pré-requis

- Avoir envie d'entreprendre.



Durée

- 5 jours à la CCI Essonne
- Du lundi au vendredi
- De 9 h à 12h30 et de 14h à 17h30



Tarif

Particulier : 690 € net
Vous pouvez le financer avec votre CPF (Compte Personnel de Formation).
Entreprise : 900 € net
Autres prises en charge : nous contacter.



Intervenants

- Un conseiller spécialisé en création d'entreprise de votre chambre de commerce et d'industrie
- Des experts.

Objectifs

A la fin de la formation, vous aurez les compétences nécessaires pour

- Analyser vos capacités et aptitudes au regard des compétences attendues et de la posture de dirigeant
- Identifier les contraintes et opportunités de votre projet entrepreneurial
- Identifier les outils nécessaires à la construction de votre projet entrepreneurial
- Evaluer les ressources nécessaires pour construire votre projet entrepreneurial

Les points forts de la formation

- **Le décryptage actif** : étude de cas et échanges en collectif... de l'action et des échanges pour mieux comprendre
- **L'échange entre pairs** : vous profiterez de la formation pour développer votre réseau professionnel avec les autres participants et les différents intervenants.
- **L'action** : vous développez vos compétences tout en posant les premières bases de votre projet de création d'entreprise
- **Une certification de compétences** reconnue par l'Etat qui prouve l'engagement dans votre projet et votre volonté d'identifier toutes les facettes de votre projet entrepreneurial pour décider en connaissance de cause de « vous lancer »
- **L'accompagnement post-formation en option** : vous pourrez, à l'issue de la formation, demander des formations complémentaires et/ou un accompagnement individuel pour approfondir votre projet, rédiger un business plan et lancer votre entreprise.

Livrables

- Le guide de la Création et/ou les supports de la formation.
- Une certification de compétences en fonction des résultats obtenus lors de l'évaluation * Certificat de stage à partir de novembre 2023. A compter du 10 novembre la certification est momentanément suspendue.

Moyens et outils pédagogiques

- Un accès à CCI Business Builder pour le travail personnel, plateforme pour vous aider dans la construction de votre projet d'entreprise. Vous y trouverez des ressources pédagogiques (guides, vidéos).
- Formation collective en présentiel.
- Pédagogie active, basée sur l'échange, l'analyse de pratiques et des mises en situation.

Contenu

Durant la formation, vous allez découvrir les méthodes et outils pour travailler efficacement sur les thèmes suivants :

1/ Les capacités, posture et aptitudes d'un dirigeant

- L'identification de vos motivations, valeurs, objectifs, ambitions, ressources.
- L'auto-évaluation de vos capacités par rapport aux compétences-clés d'un chef d'entreprise et compréhension de la posture entrepreneuriale.

2/ Les étapes d'un projet entrepreneurial et l'identification des opportunités et contraintes d'un projet entrepreneurial

- Les étapes du projet entrepreneurial, leur enchaînement logique et leurs objectifs.
- Connaître les fondamentaux de la création d'entreprise.
- L'analyse de son idée et la transformation en projet.
- Les opportunités, menaces et contraintes du projet entrepreneurial.
- L'identification des enjeux sociétaux à prendre en compte dans le cadre du projet entrepreneurial.

3/ La construction d'un projet cohérent avec le marché (stratégie marketing et commerciale)

- Le projet et son positionnement sur le marché (le positionnement concurrentiel, l'identification de la cible, de l'offre).
- La définition d'un modèle économique cohérent.

4/ Les stratégies juridiques, fiscale et sociale

- Les grands principes de fonctionnement de l'entreprise.
- Le choix de la forme juridique, le régime fiscal et le régime social adapté à son projet et à soi.

5/ La stratégie financière d'un projet entrepreneurial et des indicateurs de pilotage

- La compréhension des termes et des mécanismes financiers d'entreprise (bilan, compte de résultat, seuil de rentabilité, plan de financement etc.).
- La définition des objectifs commerciaux et opérationnels à atteindre en fonction des objectifs financiers définis.
- L'identification des moyens humains, matériels à mettre en œuvre pour établir le prévisionnel financier.
- L'identification des instruments de pilotage stratégique (tableaux de bord, documents contractuels, etc.).

Modalités d'évaluation

- Vos compétences sont évaluées sur la base d'études de cas de création d'entreprise. * "A compter du 10 novembre 2023, la certification est temporairement suspendue".

Les résultats

- Un taux de satisfaction de 91%
- 80% des entrepreneurs accompagnés mettent en œuvre leur projet contre 40% pour les non-accompagnés
- 2 fois plus d'entrepreneurs qui embauchent lorsqu'ils ont été accompagnés par un conseiller CCI
- 49% des créateurs accompagnés par les CCI ont un CA > à 50K€ contre 38% des créateurs non-accompagnés
- L'accompagnement aux entrepreneurs de se sentir capable de lancer son projet, de faire évoluer leur projet, d'accélérer sa mise en œuvre et, surtout, de développer de nouvelles compétences
- +31% d'entrepreneurs qui déclarent avoir des revenus supérieurs à leur prévisionnel financier lorsqu'ils suivent cette formation
- 76% des porteurs de projet obtiennent leur certification



Calendrier

- Session 1 - 16 janvier 2023 au 20 janvier 2023
- Session 2 - 6 février 2023 au 10 février 2023
- Session 3 - 6 mars 2023 au 10 mars 2023
- Session 4 - 29 mars 2023 au 4 avril 2023
- Session 5 - 17 avril 2023 au 21 avril 2023
- Session 6 - 11 mai 2023 au 17 mai 2023
- Session 7 - 1 juin 2023 au 7 juin 2023
- Session 8 - 3 juillet 2023 au 7 juillet 2023
- Session 9 – 25 septembre au 29 septembre 2023
- Session 10 – 23 octobre au 27 octobre 2023
- Session 11 – 13 novembre au 17 novembre 2023*
- Session 12 – 4 au 8 décembre 2023*



Lieu

A la Chambre de commerce et d'industrie de l'Essonne :
2, cours Monseigneur Roméro - CS 50135 - 91004 ÉVRY
Cedex



Contact

SERVICE CRÉATION / REPRISE
Téléphone : 01.60.79.91.91
Mel : crea-911@essonne.cci.fr



Délais et modalité d'accès

Dossier d'inscription à compléter sur le site www.essonne.cci.fr (ou dossier sur demande : contacts ci-contre).

Clôture des inscriptions et confirmation 5 jours ouvrés avant la date de début de la session sous réserve, sous réserve que les conditions de financement, de disponibilité, de place et d'évaluation des prérequis soient validées.

Contactez votre CCI pour obtenir plus de renseignements sur les modalités et délai d'accès (contacts ci-contre).



Accessibilité de personnes handicapées

Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap.
Contactez la CCI Essonne (contact ci-dessus) pour une analyse de vos besoins.

*"A compter du 10 novembre 2023, « La certification « Création entreprise - Identifier les points clés pour un projet réussi » est en cours de renouvellement auprès de France Compétences. Ainsi, à l'issue de la formation, si vous réussissez l'épreuve d'évaluation de compétences, il vous sera remis une attestation de compétences sans mention du nom de la certification France Compétences. »